

application stricte de la zone de 200 milles excluerait plus de 400,000 milles carrés de la marge continentale, principalement sur la côte est, et 10 à 15 pour 100 de nos stocks de poissons, également sur la côte est; de plus, dans une telle situation on ne pourrait protéger nos stocks de saumon durant la partie de leur vie qu'ils passent en haute mer. Nous aurons une dure bataille à livrer sur ces trois plans.

Une deuxième option importante s'est dégagée, savoir la constitution de la partie internationale des océans en zone internationale exploitée au profit de l'humanité. Presque tous les pays ont convenu que l'exploitation des nodules polymétalliques, concrétions rocheuses de forme sphérique riches en nickel, en cuivre, en cobalt et en manganèse, parsemées sur les fonds marins à des profondeurs allant de 15 à 20,000 pieds, doit se faire au profit de l'humanité entière et non seulement des Etats technologiquement avancés. C'est là une option à laquelle le Canada se range entièrement.

Malheureusement, la conférence n'a pas progressé très loin dans cette voie. D'ailleurs, la réalisation d'un tel concept par la création d'une autorité internationale a donné lieu à une confrontation très grave entre pays développés et pays en voie de développement.

Dans l'intérêt de la justice internationale aussi bien que dans son propre intérêt, le Canada doit, en tant que producteur minier, consentir un effort maximal pour obtenir l'établissement d'un organisme international fort et économiquement viable.

Enfin, tous les Etats sont devenus plus conscients de la nécessité d'une gestion rationnelle des océans, par opposition au laissez-faire du passé.

Nous espérons que la conférence endossera les concepts canadiens de protection du milieu marin tels qu'ils ont été appliqués dans l'Arctique, le Golfe du Saint-Laurent, la Baie de Fundy et ailleurs, et qu'elle en étendra l'application à l'échelle internationale.

Nous pouvons rechercher à la conférence de Genève des progrès substantiels, d'une ampleur telle que nous devrions voir clairement les grandes lignes de la "solution globale" et prévoir le moment de son adoption.

Comme mes collègues et moi-même l'avons dit à maintes reprises depuis la rencontre de Caracas, si la Conférence devait échouer ou s'attarder dans un débat stérile, nous réévaluerons toutes nos options pour décider, à la lumière des circonstances, comment résoudre au mieux nos problèmes les plus urgents.